

Société Anonyme
ANDRE CITROEN
Capital : 256.200.000 Nouveaux Francs
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XVème

METHODES REPARATIONS

Paris, le 5 Octobre 1961

NOTE TECHNIQUE
A MM. LES CONCESSIONNAIRES
N° 751

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

DS. 19

BOITE DE VITESSES

- D S 19 -

Boîte de vitesses

Depuis Juillet 1961, le montage des pignons de renvoi de marche AR (10 dents) des boîtes de vitesses des véhicules DS 19 est modifié.

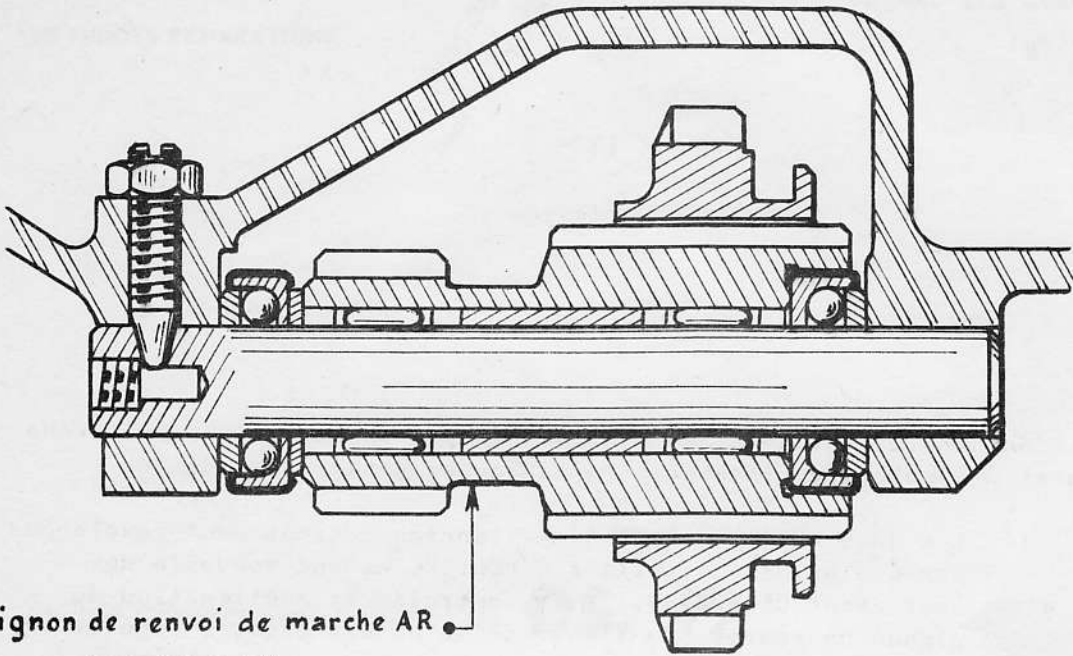
- 1°/ Les deux butées à billes de l'ancien montage sont remplacées par une butée à aiguilles n°G20.126 et une rondelle de frottement DS 333-80. Ceci entraîne la modification du pignon de renvoi, de l'entretoise et des cages à aiguilles.
- 2°/ Un téton permet le démontage de l'axe de baladeur et remplace l'ancien trou taraudé.

Les dessins ci-contre représentent l'ancien et le nouveau montage.

REMARQUE IMPORTANTE -

- Le réglage du jeu latéral est supprimé (par construction il doit être compris entre 0,05 et 0,2 mm)
- Au montage de la rondelle DS 333-80, monter obligatoirement la face au cupro-plomb du côté du pignon.

ANCIEN MONTAGE



Pignon de renvoi de marche AR
DS 333-7 b

NOUVEAU MONTAGE

